

Cinquième réunion du Conseil exécutif du PROE
12 et 13 août 2026**Point 10.1 de l'ordre du jour : Programme de travail et budgétaire pour 2026-2027****Objectif :**

1. Solliciter l'examen et l'approbation par la Réunion du programme de travail et budgétaire supplémentaire du Secrétariat pour 2027 dans le cadre du budget biennal 2026-2027.

Contexte :

2. L'Article 6 du Règlement financier impose au Directeur général de soumettre à chaque réunion du PROE les prévisions budgétaires annuelles pour l'année suivante en vue de leur adoption lors de la Réunion/Conférence du PROE. L'adoption des prévisions budgétaires annuelles constitue une autorisation de procéder sur la base des prévisions budgétaires approuvées.
3. Le document relatif au programme de travail et au budget biennal 2026-2027, ainsi qu'au budget supplémentaire, accompagné des commentaires, figure dans l'annexe 1.

Recommandation :

4. Lors de la réunion, le Conseil exécutif est invité à :
 - 1) **examiner et approuver** le programme de travail et budgétaire supplémentaire proposé, d'un montant de **36 908 718 USD** pour 2027. Le budget provisoire pour 2027, tel qu'approuvé l'année dernière lors de la 32e réunion du PROE, était de 31 428 882 USD ; et
 - 2) **noter** qu'un déficit de financement de **6 590 730 USD** prévu pour les dépenses de base du budget supplémentaire 2027 n'est pas pris en compte dans le budget proposé, en raison de l'insuffisance des fonds disponibles au moment de la préparation du budget. Le Secrétariat continuera d'explorer les sources de financement afin de combler ce déficit à mesure que des possibilités de financement se présenteront.